

Morlaix Communauté vers le « Zéro déchets-Zéro Gaspillage »

Moins 30% du volume d'ordures ménagères et assimilés, et plus de 30% de valorisation des déchets ménagers. Voilà quelques-uns des objectifs du programme mis en œuvre par Morlaix Communauté, dans le cadre du label « Territoire Zéro Déchets-Zéro Gaspillage ». Lauréate de l'appel à projets lancé par le Ministère du Développement Durable et de l'Énergie, la collectivité fait partie des 6 territoires bretons labellisés, sur plus de 300 dossiers déposés. « *Ce programme prend la suite du Programme Local de Prévention des déchets qui portait sur la période 2009-2014* », explique Guy Pennec, vice-président de Morlaix Communauté chargé de l'environnement, et Christine Prigent, conseillère communauté déléguée. « Avec ce nouveau programme Zéro Déchets-Zéro gaspillage, nous voulons aller deux fois plus vite en terme de réduction et valorisation des déchets », poursuivent-ils.

Un soutien de l'Ademe

Les objectifs globaux de ce programme sont les suivants : réduire toutes les sources de gaspillage, donner une seconde vie aux produits, recycler tout ce qui est recyclable, valoriser tout ce qui peut l'être. Autre mot d'ordre : les déchets devront être exploités en tant que ressources locales, pour alimenter la boucle de l'économie circulaire. L'économie circulaire bénéficie par ailleurs d'un programme dédié, le programme Cipec (Coopération et Innovation pour l'Économie Circulaire), mené par l'Adess et le Pôle Innovation du Pays de Morlaix.

Financièrement, le programme bénéficie de moyens supplémentaires apportés par l'Ademe, qui apportera un soutien pendant 3 ans. Un programme qui comporte des actions de prévention : achat et consommation responsable, compostage

individuel et collectif, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du réemploi, développement de la démarche « éco-événement », ainsi que des actions de valorisation : plan biomasse, augmentation des filières de recyclage, traitement local des matériaux, recyclage des déchets du littoral...Cinquante structures du territoire (collectivités, associations, entreprises, commerçants, établissements scolaires, agriculteurs..) seront à labelliser en 3 ans, et verront leurs projets soutenus.

Cinq autres territoires labellisés en Bretagne

Hormis Morlaix Communauté, cinq autres territoires ont été labellisés dans la Région :

- [Smictom des Pays de Vilaine \(35\)](#)
- [Brest Métropole \(29\)](#)
- [Rennes Métropole \(35\)](#)
- [Lorient Agglomération \(56\)](#)
- *Syndicat de Traitement Kerval Centre Armor (22)*

Plus d'infos

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Territoires-zero-dechets-zero>